

## Compte-rendu #56 - Séances des 22 et 23 avril 2025

### *Commission de l'Éducation, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Promotion de Bruxelles et de la Recherche scientifique*

1. Question du député Martin Casier (PS) :

#### [« Pension des scientifiques »](#)

La ministre-présidente, récemment interrogée sur les **conséquences de la réforme des pensions des scientifiques**, a invité les parlementaires à interroger directement le ministre de la Recherche. Le député souhaite dès lors aborder avec lui les craintes des chercheurs et chercheuses au sujet des spécificités de leur profession : avec une carrière ne se stabilisant pas avant d'atteindre 35-40 ans, il est important que ce public conserve la possibilité d'accumuler des droits à la retraite sur une carrière plus courte. **Les universités craignent de perdre du personnel de qualité, attiré par de meilleures conditions dans le secteur privé.** Étant donné l'état de sous-financement de l'enseignement supérieur, les institutions ne peuvent se permettre d'augmenter les salaires en compensation, comme le suggère le ministre fédéral des Pensions.

**Comment le ministre compte-t-il défendre les intérêts des scientifiques francophones, maintenir l'attractivité de la carrière en recherche et conserver les talents présents dans nos institutions ?** A-t-il pris contact avec le gouvernement fédéral ?

*Réponse de M. Adrien Dolimont, ministre de la Recherche :*

« Je reste naturellement attentif aux décisions qui seront prises par le gouvernement fédéral. Je maintiens également une étroite concertation avec madame la ministre-présidente, qui est compétente pour l'enseignement supérieur. **Nous entendons continuer à sensibiliser le ministre des Pensions à la réalité et à la spécificité des carrières académiques et scientifiques.** Un courrier commun en ce sens lui sera d'ailleurs adressé prochainement.

En ce qui concerne la fidélisation des talents au sein de nos institutions académiques et de recherche, **je suis convaincu que les leviers les plus efficaces résident dans le renforcement de l'attractivité de ces institutions et dans l'amélioration continue de la qualité de vie en Belgique, en particulier à Bruxelles et en Wallonie.** Il convient de rappeler que notre pays dispose, notamment dans sa partie francophone, de nombreux atouts qu'il importe de valoriser : une couverture sociale solide, une qualité de vie enviable, mais aussi un secteur de la recherche dynamique et performant.



En effet, ces dernières années, **des investissements significatifs ont permis de moderniser les infrastructures scientifiques**. L'écosystème wallon de l'innovation, porté par une collaboration étroite entre universités, centres de recherche et acteurs économiques, constitue également un environnement stimulant pour les chercheurs et chercheuses. Il s'agit d'un véritable vivier de talents et de savoir-faire que nous avons la responsabilité de faire rayonner, tant à l'échelle nationale qu'au niveau international. »

*Réaction du député :*

Le député estime que l'envoi d'un courrier au ministre des Pensions est insuffisant. Il invite le ministre et le gouvernement à « exprimer une réaction beaucoup plus marquée ».

⇒ Source au Parlement de la FWB : <https://archive.pfwb.be/1000000020dc016>

### **Commission du Budget, de l'Enseignement supérieur et des Bâtiments scolaires**

1. Question de la députée Valérie Dejardin (PS) :

« Note d'information à propos des travaux menés à la suite de la publication de l'étude "BEHAVES" (Bien-être, harcèlement et violences dans l'enseignement supérieur) »

Découlant des groupes de travail organisés les mois précédents à la suite de l'**étude BEHAVES**, une **note d'information** a été présentée lors de la séance du 11 avril du gouvernement. Depuis lors, d'autres cas de harcèlement ont malheureusement fait surface. Il est à présent temps de saisir des multiples rapports existants et de concrétiser les recommandations.

**La note d'information prévoit-elle un cadre légal s'appliquant à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur ?** Cela se traduira-t-il dans un décret ? **La ministre-présidente envisage-t-elle un budget spécifique ?**

*Réponse de Mme Elisabeth Degryse, ministre-présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones :*

« J'ai en effet informé le gouvernement des discussions qui ont eu lieu dans les groupes de travail que j'ai initiés avec les acteurs de l'enseignement supérieur à propos des recommandations de l'étude BEHAVES. La séance de clôture a eu lieu le 26 mars dernier en présence de l'ensemble des participants et participantes aux différents groupes de travail.

J'ai depuis reçu une **proposition de plan d'action de la part de l'administration**. Cette proposition présente un **modèle idéal de ce que le gouvernement devrait organiser**, selon les participants aux groupes de travail, pour lutter contre le harcèlement, les violences sexuelles et sexistes et les discriminations dans les établissements d'enseignement supérieur. Ce modèle leur sera d'ailleurs transmis dans les prochains jours. **Il m'appartient maintenant de traduire cette proposition de plan d'action en mesures concrètes réalisables** par mon gouvernement et

*Ce compte-rendu se veut uniquement le relai et la synthèse des échanges entre les parlementaires et les membres du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Observatoire de la Recherche et des Carrières Scientifiques ne prend en aucun cas position sur les éléments présentés dans ces discussions.*



tenant compte du contexte budgétaire qui est le nôtre. **L'instauration d'un cadre légal fait partie des mesures reprises dans la proposition de plan d'action de l'administration.** Madame la Députée, vous en saurez plus à ce sujet très prochainement. »

⇒ Source au Parlement de la FWB : <https://archive.pfwb.be/1000000020dc022>

## **Séance plénière du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

1. Question de la députée Valérie Dejardin (PS) :

« Attaques multiples des gouvernements à l'encontre du financement des universités »

Le milieu de l'enseignement supérieur est inquiet, en témoigne un communiqué du Conseil des Recteurs et Rectrices francophones (CRef) dénonçant différentes attaques menées par les gouvernements du pays, en particulier celui de la FWB, à l'encontre des institutions. **Alors qu'une sortie de l'enveloppe budgétaire fermée avait été signalée, c'est une économie budgétaire de 6,5 millions d'euros qui est annoncée.**

**Que va entreprendre la ministre-présidente pour refinancer l'enseignement supérieur** et comment, à l'heure du conclave budgétaire en cours ?

*Réponse de Mme Elisabeth Degryse, ministre-présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones :*

« Une partie des réponses à vos questions a été abordée ce matin en commission. **Le refinancement de l'enseignement supérieur est une question qui occupe énormément le cabinet depuis plusieurs mois.** Des groupes de travail sont toujours en cours avec tous les représentants de tous les types d'enseignement supérieur. J'ai répondu en long et en large sur le droit individuel à l'enseignement supérieur (DIES). Cela fait partie des pistes analysées par le cabinet. Les travaux sont toujours en cours.

**Je suis, par ailleurs, évidemment, très régulièrement en contact avec les recteurs.** J'ai pris connaissance des articles de presse de ce matin. Nous avons fait le nécessaire pour mettre en contact les recteurs avec les membres du gouvernement fédéral et nous sommes nous-mêmes en discussion avec le gouvernement fédéral. Nous mesurons clairement que les défis et les budgets, pour certaines politiques touchant les universités, sont interdépendants et croisés. **La question du financement de l'enseignement supérieur continue à faire partie de nos priorités.** Comme le conclave budgétaire n'est pas terminé, je ne m'exprimerai pas à ce sujet. »

⇒ Source au Parlement de la FWB : <https://archive.pfwb.be/1000000020dc023>



[www.observatoire.frs-fnrs.be](http://www.observatoire.frs-fnrs.be)



<https://www.linkedin.com/company/observatoire-frs-fnrs/>

*Ce compte-rendu se veut uniquement le relai et la synthèse des échanges entre les parlementaires et les membres du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Observatoire de la Recherche et des Carrières Scientifiques ne prend en aucun cas position sur les éléments présentés dans ces discussions.*